

PREMIER MINISTRE CHEF  
DU GOUVERNEMENT

SECRETARIAT GENERAL DU  
GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO  
Travail- Démocratie- Paix

82/200

DECRET N°- /du 20/2/1982  
portant nomination de Monsieur NZEMBA  
Marcel en qualité de Directeur Adminis-  
tratif et Financier à la Direction Gé-  
nérale de la Recherche Scientifique.

LE PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT

Vu la Constitution du 3 Juillet 1979;  
Vu la loi n° 25/80 du 13 Novembre 1980 portant amendement de  
l'article 47 de la Constitution;  
Vu le décret n° 82/044 du 18 Janvier 1982 fixant les attribu-  
tions des Ministres;  
Vu le décret n° 79/154 du 4 Avril 1979 portant nomination du  
Premier Ministre, Chef du Gouvernement;  
Vu le décret n° 80/644 du 28 Décembre 1980, portant nomination  
des Membres du Conseil des Ministres;  
Vu le Rectificatif n° 31/016 du 26 Janvier 1981 au décret  
n° 80/644 susvisé;  
Le Conseil de Cabinet entendu;

DECRETE :

Article 1er.- Monsieur NZEMBA Marcel, Attaché des S&F du 3e échelon,  
est nommé Directeur des Affaires Administratives et Financières à la  
Direction Générale de la Recherche Scientifique.

Article 2.- Sont abrogées, les dispositions antérieures contraires au  
présent décret.

Article 3.- Le présent décret, qui prend effet à compter de la date de  
prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au Journal  
Officiel de la République Populaire du Congo et communiqué partout où  
besoin sera./-

Fait à Brazzaville, le 20/2/1982

Par le Premier Ministre, Chef  
du Gouvernement,

Le Ministre de la Culture, des Arts  
et de la Recherche Scientifique

J. Baptiste TATI LOUYARD.-

Le Ministre du Travail et de la  
Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSIOHA.-

Colonel Louis SYLVAIN-GOMA.-

Le Ministre des Finances,

Itiki-Ossetoumba LEKOUDECU.-